

AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur Robert Julien
Monsieur Martin Roy
Madame Nathalie Michaud
Monsieur Pierre Deshaies
Monsieur Mario Brunet
Madame Annie Quenneville

Madame, Messieurs,

Vous êtes par la présente informés que monsieur le maire Sébastien D'Astous m'a demandé de vous convoquer à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Amos, à la salle du conseil, **le 12 décembre 2023 à 19 h** et qu'il y sera pris en considération le sujet mentionné à l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du programme triennal des immobilisations de la Ville;
4. Adoption du budget de l'exercice financier 2024;
5. Période réservée à l'assistance;
6. Levée de la séance

CE DONT VOUS ÊTES PRIÉS DE PRENDRE AVIS ET D'AGIR EN CONSÉQUENCE.

Veillez noter que conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, seule l'affaire mentionnée sur l'ordre du jour pourra être prise en considération par les membres du conseil à cette occasion, à moins que tous les membres du conseil soient présents **ET** y consentent unanimement.

Donné à Amos, ce 7 décembre 2023.

La greffière,

Claudyne Maurice